

ASPIS-FORMATION



Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du
Titre à finalité professionnelle de niveau 4 :

**Technicien(ne) Opérationnel(le) de Protection
Rapprochée**

TERMES ET DÉFINITIONS

Pour les besoins du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du « Technicien(ne) Opérationnel(le) de Protection Rapprochée », les termes et définitions suivants s'appliquent :

- A3P : Agent de protection physique des personnes ;
- ABC : *Airways Bleeding Cognition* (secourisme tactique) ;
- CNAPS: Conseil National des Activités Privées de Sécurité ;
- CRIS : Compte-Rendu Immédiat de Situation ;
- CSI : Code de Sécurité Intérieure ;
- DAE : Défibrillateur Automatisé Externe (secourisme) ;
- DLPAJ : Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques ;
- DGSE : Direction Générale de la Sécurité Extérieure ;
- EEI : Engin Explosif Improvisé ;
- LVAS : Libération des Voies Aériennes Supérieures (secourisme) ;
- MARCHE : *Massive bleeding control* (contrôle des hémorragies), *Airways* (libérer les voies respiratoires), *Respiration* (vérifier la respiration), *Choc*, *Head/Hypothermia* (tête/), *Evacuation* ;
- MINDEF : Ministère de la Défense (désormais, Ministère des Armées depuis 2017) ;
- MININT : Ministère de l'Intérieur ;
- NRBC-E : menace Nucléaire-Radiologique-Biologique-Chimique-Explosive liée au terrorisme ;
- NSF (code) : Nomenclature des Spécialités de Formation ;
- PARAD EST : Personnel Armement Radio Alimentation Documents Equipements Santé Tenues ;
- PLS : Position Latérale de Sécurité (secourisme) ;
- PSC 1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ;
- PSE 1 : Premiers Secours en Equipe de niveau 1 ;
- QCM : Questionnaire à Choix Multiples ;
- RCP : Réanimation Cardio-Pulmonaire
- Risk Assessment : Analyse des risques
- RYAN : Réévaluer, Yeux/ORL, Analgésie, Nettoyer/prévenir l'infection ;
- SAFE : *Stop the burning process* (supprimer la menace), *Assess the situation/scene* (appréhender la scène dans sa globalité), *Free of danger for you* (se mettre hors de danger), *Evaluate* ;
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail ;
- START : *Simple Triage And Rapid Treatment* (Triage Simple Et Traitement Rapide). Protocole d'intervention internationale en secourisme permettant d'effectuer un bilan rapide et détaillé de l'état des victimes, suivi d'un triage efficace ;
- TOPR : Technicien(ne) Opérationnel(le) de Protection Rapprochée ;
- VIP : *Very Important Person*.

Domaine d'activités I : Gestion de la mission d'Agent de Protection Physique de Personnes en situation courante

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-1 Préparer la mission			
<p>I-1-1 Recueillir les informations et inventorier les moyens humains et matériels spécifiques</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation de la mission, le (la) TOPR est amené(e) à recueillir des informations et prévoir les moyens humains et matériels spécifiques adaptés.</i></p>	<p>Recueillir les informations initiales et prévoir les moyens humains et matériels spécifiques adaptés afin d'être en mesure de répondre proportionnellement aux besoins de la mission en évaluant et quantifiant les menaces et les risques dans les domaines de la sûreté, sécurité ainsi qu'en prestation de services.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer une mission de protection ; - recueillir les informations sur l'autorité, sur l'emploi du temps ; - lister les menaces et les risques associés envisageables en fonction du contexte (personne à protéger, lieux de la mission, itinéraires, emploi du temps) ; - quantifier leur probabilité et leur sévérité à l'aide de la notation du risk assessment ; - définir un dispositif autour de l'autorité en fonction de la menace ; - identifier les contre-mesures et les procédures en action adaptées ; - définir les moyens matériels nécessaires (matériels et équipements spécifiques) à la mise en œuvre de ces contre-mesures et procédures en action dans le respect de la réglementation relative à l'activité professionnelle ; - maîtriser les fondamentaux du savoir-être et du protocole ; - travailler sa présentation et son attitude ; - agir en respectant les spécificités culturelles des autorités ; - respecter le secret professionnel et les principes 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le recueil des informations est fiable, opportun, pertinent et fidèle ; les impératifs sont pris en compte ; - le candidat utilise avec aisance l'outil « <i>risk assessment</i> » ; - le contexte est analysé avec méthode et pertinence ; - les contre-mesures et les procédures en action choisies sont proportionnelles et adaptées au niveau de risque ; - le choix des équipements spécifiques est adapté et conforme à la législation du pays d'intervention ; - le code de déontologie est connu et appliqué ; - le candidat utilise avec aisance les outils de traitement de texte.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	déontologiques ; - faire un rapport.		
I-1-2 Préparer les matériels et équipements spécifiques individuels <i>Dans le cadre de la préparation de la mission, le (la) TOPR est amené(e) à percevoir, contrôler puis s'équiper des matériels et équipements spécifiques individuels.</i>	Se munir et contrôler ses équipements spécifiques puis s'équiper afin de garantir leur discrétion et leur opérationnalité en s'assurant de leur accessibilité. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i> - adapter sa tenue au code vestimentaire demandé ; - préparer son matériel individuel à l'aide de la <i>check list</i> « PARAD EST individuel » (plan de chargement individuel) ; - vérifier ses équipements individuels [transmissions et équipement de tête, moyens de protection nécessaires (les gilets pare balle, la/les serviettes pare balle, les protections auriculaires), kit individuel de premiers secours tactiques] ; - s'assurer de leur bon état et de leur bon fonctionnement avant emploi ; - positionner de manière ergonomique et discrète ses équipements spécifiques ; - effectuer les réglages pour que les équipements soient directement accessibles et adaptés à sa physiologie.	<u>Après un parcours de formation continue :</u> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées.	- le candidat prépare méthodiquement la totalité des matériels individuels contenus dans le « PARAD EST » ; - le contrôle radio au sein du réseau est effectué et l'unité collective de chaque station est vérifiée dans sa totalité (batteries, housse, holster radio et équipements de tête) ; - les matériels et équipements spécifiques sont correctement positionnés (directement accessibles). Les réglages en fonction de la morphologie sont effectués ; - le port discret est respecté ; - le choix des protections balistiques est adapté à la menace et à la physiologie du candidat ; - le kit individuel de premiers secours tactiques est constitué et pertinent, au regard de la mission ; - les matériels et équipements spécifiques sont contrôlés et

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-1-2 Préparer les matériels et équipements spécifiques individuels (suite)			opérationnels ; - les anomalies concernant les transmissions, les protections balistiques et les matériels de secourisme sont reportées sur le registre de suivi et communiquées au chef d'équipe. Une solution de remplacement des matériels défectueux ou comportant des anomalies est trouvée avant le début de la mission.
I-1-3 Préparer les matériels collectifs <i>Dans le cadre de la préparation de la mission, le (la) TOPR est amené(e) à percevoir, contrôler et charger les équipements spécifiques collectifs.</i>	Percevoir les matériels collectifs, contrôler leur opérationnalité et les charger afin de permettre une intervention immédiate et structurée en cas de situation dégradée ou non conforme, en suivant un plan de chargement opérationnel. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i> - percevoir le matériel collectif en suivant le PARAD EST collectif (plan de chargement collectif) ; - vérifier les équipements collectifs [transmissions et équipement de tête de rechange, protections balistiques collectives (serviettes pare-balles, le casque balistique et les lunettes balistiques), sac santé collectif et sac d'urgences vitales] ; - préparer et vérifier les véhicules ; - prendre en compte le véhicule dans la mission ; - concevoir les sacs de substitution pour l'autorité et les agents, le sac balistique, le sac de fouille et le sac véhicules ; - s'assurer du bon fonctionnement des matériels collectifs ;	<u>Après un parcours de formation continue :</u> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées.	- le candidat perçoit, prépare et charge méthodiquement les matériels collectifs contenus dans le « PARAD EST » ; - l'utilisation des matériels et des équipements spécifiques est parfaitement maîtrisée ; - le contrôle de l'état et du bon fonctionnement est rigoureusement effectué ; - le compte rendu précis de l'état PARAD EST est fait au chef d'équipe ; - les anomalies concernant les véhicules, les transmissions, les protections balistiques et les matériels de secourisme sont

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - informer son chef d'équipe en cas d'absence ou d'anomalie du matériel ; - rendre compte de l'état du PARAD EST collectif (partiel ou complet). 		<p>reportées sur le registre de suivi. Une solution de remplacement des matériels défectueux ou comportant des anomalies est trouvée avant le début de la mission ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les contenus sont comptés et vérifiés (consommables, date de péremption, état général).
<p>I-1-4 Sécuriser : Actions de sécurisation</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation de la mission, le (la) TOPR est capable de sécuriser les points de passage et/ou de présence futurs de la personne à protéger.</i></p>	<p>Reconnaître les itinéraires, repérer les lieux spécifiques et sécuriser les espaces réservés à la ou les personnes à protéger, dans le respect de la réglementation en vigueur, afin de prévenir les situations à risque.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les lieux spécifiques (restaurants, salles de spectacle, stades, salles de réunion, ascenseurs) ; - préparer les itinéraires, les lieux ; - reconnaître préalablement les lieux et les itinéraires afin d'anticiper une action malveillante ; - maîtriser la protection lors d'un grand évènement [les enjeux de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux); les dispositifs de sécurité mis en place pour la sécurisation des spectacles et des concerts et la gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, la procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat)] ; - analyser les possibilités d'évacuation ; - maîtriser le rôle du précurseur (repérage ...) ; - maîtriser le rôle de la moto précurseur ; - utiliser des appareils vidéos et photos (trajet, entrées, 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat connaît les différents modes opératoires malveillants (les agressions, les enlèvements, la prise d'otages) ; - les méthodes de reconnaissance, d'itinéraires et d'objectifs sont appliquées rigoureusement ; - les dossiers d'itinéraires et d'objectifs sont concis, précis, utiles et rédigés sur un support informatique ; - les fouilles de sureté sont méthodiques, efficaces et réalisées au plus près de l'arrivée de l'autorité ; - le candidat maîtrise les contre-mesures préventives des équipages (avance et précurseur) ; - les méthodes et outils de surveillance active et passive sont

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>sorties) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer des fouilles de sureté ainsi que du « dépoussiérage » (véhicules et bâtiments) ; - effectuer des inspections visuelles de lieux à risques ; - mettre en place une surveillance active et passive (moyens et méthodes de surveillance et contre-surveillance). 		<p>mises en œuvre à bon escient ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat maîtrise parfaitement les connaissances relatives à la réglementation en vigueur et les met en œuvre dans son cadre d'emploi.
<p>I-1-5 Maintenir les compétences spécifiques</p> <p><i>Dans le cadre de l'actualisation de ses compétences spécifiques, le (la) TOPR est amené(e) à effectuer un recyclage périodique obligatoire pour maintenir son employabilité et la validité de sa carte professionnelle.</i></p>	<p>Actualiser les compétences en respectant les périodicités et les contenus pédagogiques pour maintenir son employabilité conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir et actualiser ses connaissances en fonction des évolutions réglementaires : prévention des risques terroristes, premiers secours, juridique, les principes fondamentaux professionnels et techniques. 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat maîtrise parfaitement les évolutions relatives à : <ul style="list-style-type: none"> • la réglementation en vigueur ; • les compétences opérationnelles générales et spécifiques ; • les gestes élémentaires de premiers secours ; <p>et les met en œuvre dans son cadre d'emploi.</p>
I-2 Mettre en œuvre la mission en situation courante			
<p>I-2-1 Mettre en sureté</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le (la) TOPR est amené à mettre en sureté les espaces intérieurs, extérieurs, privés, privatisés ou publics.</i></p>	<p>Valider les itinéraires et mettre en sureté les espaces fréquentés par la ou les personnes à protéger en temps réel, dans le respect de la réglementation en vigueur, afin de prévenir les actes de malveillance de façon continue.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser le rôle de l'advance ; - valider des éléments d'ambiance des itinéraires et des objectifs ; - assurer le recueil du convoi ; - guider le dispositif piéton ; 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - les méthodes et outils de surveillance active et passive sont maintenus efficacement ; - le candidat maîtrise parfaitement la réglementation relatives au respect des libertés publiques, de la vie privée, du droit de propriété et les met en œuvre dans son cadre d'emploi ; - Les techniques d'advance, de

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - ré-effectuer des fouilles de sûreté (véhicules et bâtiments) ; - maintenir une surveillance active et passive ; - utiliser les appareils vidéos et photos pour identifier les trajets, entrées et sorties; - agir en discrétion. 		<ul style="list-style-type: none"> recueil et de guidages (piéton et véhicule) sont connues et appliquées efficacement ; - le candidat est discret et respecte le « Low Profile ».
<p>I-2-2 Appliquer les techniques opérationnelles en phases statique et dynamique propres aux dispositifs piétons</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le (la) TOPR est capable, en temps réel, de se positionner dans un dispositif piéton quelle que soit le déploiement mis en place.</i></p>	<p>Evoluer de façon discrète en appliquant les procédures et techniques professionnelles pédestres adaptées à la menace et à l'environnement en temps réel afin de maintenir la protection de la personne menacée dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - agir en discrétion ; - prendre en charge la personne à protéger dans le respect du protocole ; - communiquer avec la personne à protéger en utilisant les éléments de langage appropriés ; - le rôle et le placement des agents de protection ; - tenir son secteur d'observation et analyser son environnement ; - maîtriser les cadrans horaires et les zones de responsabilités ; - répartir les zones au sein de l'équipe ; - appliquer les positionnements en fonction de son poste, de l'environnement, des déplacements ; - maîtriser les techniques et les schémas tactiques d'une escorte pédestre ; - maîtriser la répartition des tâches, les franchissements (portes ; escaliers ; ascenseurs ; passages de foule) ; - maîtriser les bases de la contre-filature ; - gérer la foule ; 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat respecte les éléments de langage, le protocole et les règles de politesse relatives à l'autorité ; - le candidat distingue la répartition des rôles, secteurs et zones de responsabilités ; - le candidat maîtrise les postures, attitudes et prétextes de circonstances ; - les techniques de protection rapprochée piétonnes sont connues et mises en œuvre efficacement en low profile ou High Profile.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - gérer la protection dans une foule ; - différencier les principes de bases en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection. 		
<p>I-2-3 Appliquer les techniques opérationnelles en phases statique et dynamique propres aux dispositifs véhicules dans le convoi</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le (la) TOPR est capable, en temps réel, de surveiller et/ou positionner son véhicule dans le convoi en fonction du dispositif utilisé.</i></p>	<p>Surveiller ou positionner son véhicule de sécurité en fonction de son poste dans le convoi afin de garantir la sûreté du véhicule transportant la ou les personne(s) à protéger en assurant l'étanchéité du dispositif véhicule.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier son placement et appliquer les différents dispositifs embarqués ; - se positionner en fonction du déploiement utilisé ; - se positionner pour garantir l'étanchéité du dispositif et optimiser une interposition en cas d'agression ; - mettre en œuvre des techniques de géo localisation ; - appliquer les principes de bases de la conduite de sécurité (les techniques de freinage, les transferts de masse, la trajectoire idéale) et les spécificités liées à un cortège de véhicules (l'arrêt, départs et arrivées, le point de dépose, le point de récupération, le trajet simple, les embouteillages, le franchissement des carrefours et ronds-points); - savoir gérer l'embarquement et le débarquement à bord d'un véhicule ; - maîtriser les notions de moto : appui, protection immédiate, suiveuse, contre-observation, projection avant et avance ; - maîtriser les bases de la contre-observation et de la contre-filature. 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - les techniques de conduite de sécurité sont connues et mises en œuvre dans le respect du code de la route et de la législation en vigueur: pilotage, conduite en convoi, conduite défensive, conduite offensive et sécurité générale (fouille, surveillance active et passive des véhicules) ; - le candidat identifie les dispositifs embarqués (placements et rôles des agents dans les véhicules).
<p>I-2-4 Communiquer au sein d'une équipe</p>	<p>Garder la liaison permanente au sein de l'équipe de protection rapprochée en veillant à la clarté, à la concision</p>	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - le recueil et la transmission des informations sont effectués de

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le ou la TOPR est amené(e) à communiquer en temps réel avec le reste de l'équipe par tout moyen de communication disponible.</i>	<p>et à la bonne perception du message, dans le respect des règles de transmission afin d'adapter le dispositif de protection rapprochée en temps réel.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - recueillir et transmettre les informations ; - restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations ; - travailler en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision) ; - communiquer au sein d'un dispositif de protection rapprochée déployé en utilisant le langage et les termes professionnels ; - adapter sa communication verbale et non verbale en utilisant tous les moyens de communication à disposition de l'agent (<i>radio, voix, signes, regard ou langage du positionnement</i>) ; - maîtriser les moyens de transmission en appliquant strictement la procédure radio (communication par alternat) ; - différencier les moyens de communication instantanés et différés ; - mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - privilégier la concision pour optimiser la rapidité. 	<ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<p>manière opportune, précise et fidèle ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les informations transmises et les consignes sont pertinentes et indispensables ; - la procédure radio est connue, maîtrisée et appliquée ; - les messages sont concis ; - le candidat a bien intégré la différence entre les différents moyens de communication et utilise le bon procédé en fonction de l'urgence.

Domaine d'activités II : Gestion de la mission d'Agent de Protection Physique de Personnes en situation dégradée

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>II-1 Détecter la menace, une situation conflictuelle ou dangereuse</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le ou la TOPR est amené(e) à rechercher et détecter toute menace en temps réel.</i></p>	<p>Observer et analyser en permanence le comportement des personnes et des foules afin de détecter en temps réel toute menace ou situation conflictuelle ou dangereuse en tenant son secteur d'observation.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les notions d'observation et de détection en tenant son secteur d'observation, en respectant le cadran horaire et la répartition des zones au sein de l'équipe ; - reconnaître les comportements suspects (le profiling) ; - repérer les comportements anormaux, suspects, conflictuels et les signaux précurseurs ; - évaluer la dangerosité d'un individu ; - détecter les signes de radicalisation ; - décrire un véhicule ou un individu suspect ; - gérer ses émotions ; - respecter les principes déontologiques ; - faire preuve de vigilance ; - identifier le niveau de risque associé [cible potentielle (population ou site), processus de raisonnement, vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre]; - identifier les risques terroristes et leurs différents modes opératoires traditionnels (IED, commando armé, active shooter, véhicule bélier, arme blanche) et les différentes menaces terroristes émergentes (NRBC, cyber terrorisme) ; - identifier les différents matériels terroristes [armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice ; les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat tient son secteur d'observation et y détecte en temps réel et en continue les comportements des personnes et des foules (anormaux, agressifs, suspects, conflictuels...) - les modes opératoires et les matériels terroristes et/ou malveillants sont bien connus et identifiés ; - le candidat désigne une menace en la situant précisément avec le cadran horaire à partir du repère commun ; - le candidat connaît les risques incendie et les procédures correspondantes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	explosif]] ; sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel ; - détecter un ou des tireurs isolés ; - intervenir et empêcher un acte malveillant ; - être attentif et dissuasif ; - détecter et faire face au risque incendie (les mesures, les consignes spéciales et particulières de prévention, les moyens de mise en sécurité des installations, les consignes d'intervention, l'organisation de l'évacuation, les modalités de déclenchement de l'alarme, le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention).		
II-2 Evacuer la personne à protéger <i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le ou la TOPR intervient par l'évacuation de la (des) personne(s) menacée(s) vers une zone sécurisée, simultanément à la fixation de (des) l'agresseur(s).</i>	Employer les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation afin de réagir de façon adaptée à une situation dégradée envers la (les) personne(s) à protéger, dans le respect de la réglementation relative à l'activité professionnelle. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i> - évaluer la dangerosité du conflit ; - adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, de l'agression (assaillant(s) unique/multiple(s), intrusion, agression verbale, avec véhicule) ; - savoir agir en cas d'attaque terroriste : se protéger soi-même (actes réflexes : courir, se cacher, combattre en dernier recours) ; savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité ; - soustraire l'autorité à la menace, à la situation conflictuelle ou dangereuse ; - appliquer les différentes techniques de positionnement en tant qu'évacuateur ; - appliquer les principes fondamentaux de la protection rapprochée (EIR) dont la création d'un module appelé	<u>Après un parcours de formation continue :</u> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées.	Le candidat : - fait preuve d'une grande réactivité ; - choisit la technique d'évacuation adaptée au type d'agression ; - applique rigoureusement les bons gestes techniques et se dirige à l'opposé de la menace vers une zone sécurisée ; - assure la communication entre équipiers en temps réel et permet la simultanéité entre la fixation et l'évacuation (guidage, ralliement) ; - communique en temps réel avec l'autorité.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>« évacuation » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre simultanément les techniques individuelles et/ou collectives de protection et d'évacuation ; - maîtriser les techniques de dégagement ; - appliquer les moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace et maîtriser les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité dans différentes situations (analyser les possibilités d'évacuation, positionner les véhicules, procéder à l'évacuation et identifier le rôle de chacun durant les phases d'évacuation) ; - gérer la protection dans une foule. 		
<p>II-3 S'interposer et riposter proportionnellement</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le ou la TOPR intervient par la fixation du (des) agresseur(s) simultanément à l'évacuation de la (des) personne(s) menacée(s) vers une zone sécurisée.</i></p>	<p>S'interposer et riposter de façon graduée et proportionnelle dans le cadre de la légitime défense, lors d'une évacuation de la (des) personnes menacée(s) afin de fixer la menace en appliquant les procédures et techniques professionnelles.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - faire preuve de vigilance ; - évaluer la dangerosité du conflit ; - adapter une posture, un regard et une gestuelle ; - adapter son comportement en fonction de la situation ; - intervenir et empêcher un acte malveillant ; - gérer un individu menaçant envers autrui ; - agir en état de nécessité ; - agir pour défendre une personne agressée ; - savoir gérer le conflit ; - se maîtriser ; - adapter la réaction à la menace, en fonction des agressions [assaillant(s) unique/multiples, intrusion, agression verbale (traiter une agression verbale ; adopter des techniques verbales ; intervenir par étapes), avec véhicule, etc.], et de l'équipe en activité (binôme ou pluralité d'intervenants) ; 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat intervient en montrant qu'il a parfaitement intégré que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'attaque est injustifiée, actuelle, réelle et dirigée vers soi ou autrui ; ▪ la défense est nécessaire, simultanée et proportionnelle ; - les techniques de déploiement du dispositif de protection rapprochée sont adaptées à la situation et parfaitement exécutées ; - le principe de fixation en deux temps (interposition et riposte) est respecté ; - le candidat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ met en œuvre les moyens

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> - adapter la réponse et maîtriser les techniques de défense lors d'une agression par un tiers (identifier son placement et appliquer les procédures en action requises ; - protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression ; - faire preuve d'autonomie et prendre des initiatives ; - mettre en œuvre les gestes techniques professionnels de défense pour protéger l'intégrité de l'autorité, dans le cadre légal ; - maîtriser les bases des sports de défense et développer les capacités réactionnelles permettant de protéger et défendre son l'autorité ; - communiquer avec son équipe durant l'intervention et transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents ; - rejoindre le module d'évacuation : « VIP et évacuateur » ; - se regrouper dans la zone de protection rapprochée ; - organiser l'évacuation « générale » par moyen adapté ou se réfugier dans une zone sécurisée, en attente des forces de l'ordre ; - apporter son concours à une autorité compétente ; - gérer les conséquences liées à l'interposition et à la riposte : les conséquences du conflit, les conditions d'interpellation, l'assistance à personne en péril. 		<p>de réponse adaptés à la gravité de la menace et les maîtrise dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ applique parfaitement à mains nues les techniques, de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle, ainsi que le maintien à distance, la gestion du rapprochement et la mise au sol avec contrôle et entrave ; - les conditions d'appréhension d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre sont connues ; - le candidat justifie ses actions professionnelles en se référant au cadre légal ; - le candidat connaît dans le pays d'intervention, ses droits et ses devoirs en tant qu'agent, les notions de responsabilités pénales, les atteintes à la vie privée (les principales dispositions relatives à la captation des paroles ou de l'image d'une personne sans son consentement);

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			<ul style="list-style-type: none"> - le regroupement en zone de protection rapprochée (ralliement) après traitement de la menace est exécuté selon les consignes ; - la communication entre équipiers en temps réel est efficace et permet la simultanéité entre la fixation et l'évacuation.
<p>II-4 Alerter les services publics</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le ou la TOPR est amené(e) à alerter les services de secours et/ou les forces de l'ordre en transmettant un message structuré sans délai et fidèle aux faits : Compte Rendu Immédiat de Situation (CRIS).</i></p>	<p>Transmettre un message d'alerte aux services publics adapté à la situation rencontrée avec les informations nécessaires et suffisantes afin qu'ils puissent organiser leur intervention.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et hiérarchiser les informations ; - mettre en œuvre les procédures d'alerte et d'accueil (forces de l'ordre et secours) ; - Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre, suivant sa situation au cours d'une attaque terroriste : témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance) ; - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre et sécuriser une zone pendant ou après une attaque terroriste ; - utiliser les éléments de langage professionnel ; - transmettre un compte rendu oral ; - transmettre des informations aux forces de l'ordre : description de la situation de façon claire, concise et efficace ; - rendre compte oralement et de façon explicite aux autorités ; 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat alerte les autorités compétentes sans délai ; - le candidat connaît l'organisation des forces publiques ; - le message est précis et respecte la trame du CRIS ; - les informations recueillies et transmises sont pertinentes et indispensables ; - les informations sont correctement interprétées et restituées ; - les éléments de langage utilisés sont cohérents ; - le compte rendu est fidèle aux faits.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser le message structuré de type CRIS ; - respecter la trame du message d'alerte ; - travailler en collaboration avec les services publics ou se mettre à leur disposition; - utiliser un logiciel de traitement de texte pour effectuer une main courante ; - effectuer un compte rendu écrit, le cas échéant. 		
<p>II-5 Gérer le stress</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission, le ou la TOPR est capable de réagir face à une situation non conforme pour améliorer ses performances opérationnelles.</i></p>	<p>Comprendre les mécanismes du stress liés à l'activité professionnelle afin de faire face à une situation de stress et gagner en performance professionnelle en mobilisant ses capacités physiques et psychologiques au bon moment.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les différents types de stress, le mode de fonctionnement du stress, le mécanisme du stress, la notion de stress différé et les moyens de sa gestion (techniques d'optimisation du potentiel) ; - connaître ses réactions face au stress, appréhender son seuil de tolérance et s'appropriier les méthodes et réflexes permettant la régulation du stress. - réagir dans une situation de stress : gérer les effets gênants du stress et utiliser les effets positifs du stress ; - maîtriser le stress in situ ; - garder son sang-froid ; - gérer les émotions ; - appliquer les principes de cohérence cardiaque : contrôler sa respiration afin de réguler son stress et son anxiété ; - évacuer la tension. 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - les composantes du stress et les moyens de gestion sont connus ; - le candidat s'est approprié les moyens de gestion : techniques d'optimisation du potentiel (régulation et dynamisation) ; - le candidat réagit avec discernement et son comportement est adapté aux situations rencontrées ; - l'intervention est réelle, réactive, opportune et efficace.

Domaine d'activités III : Le secours à victime(s) : les premiers secours et le secourisme tactique d'urgence

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-1 Préparer une opération de premiers secours tactiques			
<p>III-1-1 Gérer les matériels de secourisme</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR est amené(e) à préparer, contrôler et charger les matériels de secourisme.</i></p>	<p>Préparer les équipements spécifiques en créant un kit de premiers secours tactique en vue de garantir la capacité opérationnelle.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - détenir un carnet de primo-intervenant ; - identifier ses besoins en matériel, déterminer et percevoir le contenu du kit de premiers secours tactiques en fonction de l'environnement de travail ; - équiper son véhicule en matériel médical ; - vérifier la conformité des matériels en fonction des besoins et des normes en vigueur ; - vérifier l'opérationnalité des matériels de secours. 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat détient son carnet de primo-intervenant et son kit de premiers secours tactiques ; - le candidat perçoit et contrôle rigoureusement l'état et le bon fonctionnement du matériel nécessaire à une opération de premiers secours tactiques ; - les équipements et matériels perçus sont conformes aux besoins identifiés et aux normes en vigueur (contenu, date d'utilisation, quantité etc.) ; - les contenus sont comptés et vérifiés (consommables, date de péremption, état général) ; - l'utilisation des matériels et équipement de secourisme est parfaitement maîtrisée ; - le compte rendu précis de l'état des matériels de secourisme est fait au chef d'équipe ; - les anomalies sont reportées sur le registre de suivi ; - le candidat a chargé méthodiquement les matériels de

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			secourisme (accessibilité, complétude).
III-1-2 Maintenir et Actualiser les techniques professionnelles de secourisme tactique <i>Dans le cadre de la préparation d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR est amené(e) à remettre à niveau ses gestes de secours tactiques en suivant la formation continue obligatoire.</i>	Entretien et actualiser ses compétences en secourisme tactique afin de maintenir la bonne exécution des gestes, en appliquant les protocoles en vigueur et dans le respect de la formation continue obligatoire. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> <ul style="list-style-type: none"> - remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré-requis du secourisme tactique ; - actualiser et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément aux formations continues obligatoires ; - maintenir son niveau de compétences en continuant une auto formation (lecture régulière du référentiel national de compétences...), tout en mettant en pratique ses savoirs en milieu professionnel. 	<u>Après un parcours de formation continue :</u> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'obligation de formation continue (actualisation des compétences) est respectée, justifiée par une attestation et conforme à la réglementation (délai, contenu, dispensée par un organisme agréé) ; - les besoins en perfectionnement ou en développement des compétences sont connus ; - les compétences sont mises en pratique en milieu professionnel.
III-2 Assurer la mission de secours tactique et d'assistance à la (aux) victime(s)			
III-2-1 Sécuriser le lieu et protéger les personnes impliquées <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR intervient en tant que primo-intervenant pour la sécurisation de la zone d'intervention.</i>	Sécuriser la zone d'intervention afin d'éviter tout danger supplémentaire en appliquant les protocoles. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> <ul style="list-style-type: none"> - tenir la fonction de « primo-intervenant » (réflexes innés - mécanisme de survie, réflexes acquis - contrôlés) ; - appliquer la méthode « SAFE (les gestes à effectuer avant de s'occuper de la victime) : arrêter la menace (<i>Stop the burning process</i>), évaluer la situation (<i>Assess the scene</i>), ne pas se mettre en danger (<i>Free of danger for you</i>), évaluer et agir (<i>Evaluate pour START, ABC et MARCHE</i>) » ; - évaluer l'environnement de la zone d'intervention ; - reconnaître le danger et réagir en conséquence ; 	<u>Après un parcours de formation continue :</u> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat a bien compris la notion de primo-intervenant et son importance ; il réagit en conséquence ; - le candidat réagit avec calme, discernement et prudence ; - le candidat applique la méthode SAFE avant de s'occuper de la (les) victime(s), le candidat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ fait cesser le feu ou l'agression ; ▪ évalue la

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-1 Sécuriser le lieu et protéger les personnes impliquées (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - sécuriser la scène ; - se protéger et protéger les autres, éviter les victimes supplémentaires. 		situation (identifie et évalue la scène et ses dangers) ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ se met à l'abri avec la (les) victime(s) (se soustraire à la vue et se soustraire des coups) ; ▪ apprécie l'état de la victime ; - les gestes appropriés à la protection, sont effectués pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ se protéger, ▪ protéger les différents intervenants, ▪ protéger la (les) victime(s), ▪ protéger les personnes qui pourraient être menacées, en les écartant du danger si nécessaire.
III-2-2 Exécuter un dégagement d'urgence ou l'extraction d'une (des) personne(s) victime(s) <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR est amené(e) à extraire une (des) victime(s) d'une zone de danger immédiat nommée « zone de mort ».</i>	Afin de soustraire une (des) victime(s) à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable, procéder à un dégagement d'urgence ou à une extraction dans le respect des protocoles et des techniques professionnelles. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> <ul style="list-style-type: none"> - identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre ; - sortir de la "zone de mort" ; - appliquer une extraction et des soins sous le feu (<i>Care Under Fire - CUF</i>) ; - extraire une victime en milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement) ; 	<u>Après un parcours de formation continue :</u> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat identifie rapidement la méthode d'extraction à adopter en fonction du contexte ; - il met parfaitement en œuvre la procédure : <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'extraction adaptée au milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement, <i>Pick and Run, Scoop and Run, Stay</i>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-2 Exécuter un dégagement d'urgence ou l'extraction d'une (des) personne(s) victime(s) (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - procéder à une extraction rapide avec ou sans matériel pour dispenser les soins à l'abri de la menace (<i>Tactical Field Care-TFC</i>) ; - utiliser les techniques d'extraction : "<i>Pick and Run</i>", "<i>Scoop and Run</i>", "<i>Stay and Play</i>" ; - appliquer la conduite à tenir en cas d'un ou de plusieurs blessés dans le véhicule ; - extraire un ou plusieurs blessés d'un véhicule hors service ou sous le danger ; - appliquer les méthodes d'extraction et de changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée ; - mettre en place et utiliser un brancard ou un plan dur (<i>planche dorsale/spine board</i>). 		<ul style="list-style-type: none"> <i>and Play</i>) ; ▪ d'extraction d'un ou plusieurs blessés dans un véhicule hors service ou sous le danger ; ▪ d'extraction et de changement de véhicule ; - le candidat utilise efficacement le matériel en maintenant l'intégrité de la victime (brancard, plan dur) ; - le candidat connaît et respecte le cadre d'ordre de relevage.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>III-2-3 Apprécier l'état de la (des) victime(s)</p> <p><i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR en tant que primo-intervenant est amené à apprécier l'état de la (des) victime(s) et à prioriser la prise en charge.</i></p>	<p>Établir un « bilan d'urgence vitale » rapide de la (des) victime(s) afin d'identifier les différentes détresses, de prioriser et de traiter les détresses vitales en appliquant les gestes de secours tactiques appropriés.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer le déroulé des protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile ; - effectuer une évaluation de la scène et établir un triage : méthode START (<i>simple triage and rapid treatment</i>) ; - établir les priorités ; - appliquer la méthode ABC (les gestes à effectuer pour identifier les détresses vitales et identifier le (les) blessé(s) prioritaires en cas de multiples victimes: <ul style="list-style-type: none"> ▪ le blessé respire-t-il ? (<i>Airways</i>) ; ▪ le blessé saigne-t-il ? (<i>Bleeding</i>) ; ▪ le blessé est-il conscient ? (<i>Cognition</i>) ; - repérer et prioriser les différentes victimes et blessures rencontrées (victimes d'explosion, de brûlure, hémorragies, détresse respiratoire, etc.). 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat applique la bonne méthode : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la méthode ABC suivi du MARCHE dans le cas d'une seule victime ; ▪ la méthode START –ABC en cas de multiples victimes: triage et traitement rapide ; <p>En cas de multiples victimes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la (les) victimes est (sont) repérée(s) et ses (leurs) blessures sont identifiées ; - le candidat établit les priorités en fonction du nombre de victimes, des blessures rencontrées, de la gravité de leur état et du nombre d'intervenants ; - le candidat est méthodique et utilise un « repère » pour identifier les priorités ; - les détresses vitales et blessures spécifiques sont recherchées en suivant la méthode ABC et reconnues (détresses respiratoires et autres blessures spécifiques : hémorragies, fractures, brûlures, plaies) ; - les gestes de survie immédiats sont réalisés sur une durée

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-3 Apprécier l'état de la (des) victime(s) (suite)			restreinte [pas plus de 30 secondes par victime: libération des voies aériennes supérieures (LVAS), garrots et/ou Position Latérale de Sécurité (PLS)] ; - le candidat réagit avec calme et discernement.
III-2-4 Alerter <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR est amené(e) à alerter les services de secours en transmettant un message structuré sans délai: Compte Rendu Immédiat de Situation (CRIS).</i>	Transmettre un message d'alerte efficient, en respectant la trame, afin de diminuer au maximum les délais de mise en œuvre de la chaîne de secours et de soins <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> - identifier, hiérarchiser et transmettre les informations utiles; - donner l'alerte et transmettre un bilan initial aux secours ; - utiliser les éléments de langage professionnel ; - rendre compte de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, secours, autorité judiciaire) ; - utiliser le message structuré de type CRIS ; - respecter la trame du message d'alerte ; - effectuer un compte rendu écrit, le cas échéant.	<u>Après un parcours de formation continue :</u> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées.	- le candidat transmet le message d'alerte au bon moment ; - le candidat alerte les secours sans délai ; - le message est précis et respecte la trame du CRIS ; - le contenu du message est structuré, concis, précis et complet ; - le bilan est correctement réalisé et précisément transmis ; - les éléments de langage professionnels utilisés sont cohérents.
III-2-5 Réaliser les gestes de secours tactiques <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR intervient en tant que primo-intervenant pour réaliser les gestes de secours tactiques indispensables et déterminants pour la (les) victime(s).</i>	Réaliser les gestes de secours tactiques appropriés à l'état de la (des) personne(s) victime(s) pour assurer sa (leurs) survie(s) en appliquant le protocole. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> - identifier les différents risques et/ou blessures spécifiques en rapport avec le danger (les blessures par	<u>Après un parcours de formation continue :</u> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou	- le candidat a bien compris les priorités dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) et le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence ; - la ou les victimes(s) sont prises en

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-5 Réaliser les gestes de secours tactiques (suite)	<p>balles et les blessures par explosion);</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier le blessé le plus grave, en cas de multiples victimes ; - mettre en œuvre les actions à entreprendre pour secourir la victime : méthode « MARCHE » ; - apporter les premiers soins dans le véhicule ; - prioriser et mettre en œuvre les conduites à tenir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ; ▪ les procédures de position latérale de sécurité (PLS) ; ▪ les procédures de libération des voies aériennes (LVAS) ; <p>et tous autres gestes d'urgence adaptés.</p>	reconstituées.	<p>charge dans des délais raisonnables ;</p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a identifié le blessé le plus grave à traiter en priorité dans le cas de multiples victimes ; - applique avec rigueur la méthode de prise en charge d'une (des) victime(s) « MARCHE »: maîtriser les hémorragies (<i>massive bleeding control</i>), libérer les voies respiratoires (<i>airways</i>), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (<i>head and hypothermia</i>), préparer l'évacuation (<i>evacuation</i>) ; - le candidat identifie parfaitement les trois urgences vitales (hémorragie, respiration, conscience) ; - les risques ou blessures spécifiques sont clairement identifiés, supprimés ou pris en compte en mettant en œuvre les automatismes opérationnels et professionnels adaptés:

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-5 Réaliser les gestes de secours tactiques (suite)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ la détresse respiratoire : procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) sans et avec matériel à savoir l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) : préparation à la défibrillation, défibrillation et sécurisation de l'entourage proche de la victime ; ▪ hémorragie de membres/hors membres : méthodes de compression / bandage compressif / seringue hémostatique, arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée ; ▪ fracture ouverte ou fermée ; avec déplacement ou non ; avec hémorragie interne ou extérieure : conduites à tenir en fonctions des fractures (bras, jambes, côtes, bassin, coccyx, fracas du pied, fracas de la main) et/ou en présence

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-5 Réaliser les gestes de secours tactiques (suite)			<p>d'un traumatisme crânien et/ou du rachis ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ brûlure : étendue de la surface corporelle atteinte (règle de Wallace) et prise en charge rapide des brûlures thermiques, chimiques et électriques. ▪ prise en compte de la douleur (l'échelle des douleurs sur 10) : les positions antalgiques ; ▪ les plaies par balles au thorax (soufflantes, pneumothorax (pansement à valves et pansements trois côtés), pneumothorax compressif (les méthodes de décompression/drain) et hémithorax : / hors thorax, les plaies par couteau; ▪ les blessures dues à une explosion : blasts, brûlures, polycrises ; ▪ l'hypothermie ; <p>- le candidat met en œuvre les procédures de libération des voies aériennes supérieures (LVAS), de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et de position latérale de sécurité (PLS) ;</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - le candidat n'exécute aucun geste aggravant ; - son comportement face à l'évènement est maîtrisé et rassurant.
<p>III-2-6 Surveiller l'état de la (des) victime(s) et mettre en condition pour l'évacuation</p> <p><i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, le ou la TOPR finalise son intervention en maintenant la surveillance de la victime et en transmettant le bilan de surveillance lors de la prise en charge par les services de secours. Il est amené à mettre en condition la (les) victime(s) pour leur évacuation.</i></p>	<p>Surveiller l'état de la (des) victime(s) à intervalles réguliers pour vérifier que son état ne s'aggrave pas et terminer sa mise en condition en vue de son (leur) évacuation(s) en appliquant le protocole de réévaluation.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer la méthode de réévaluation du (des) victime(s) : « RYAN » : réévaluer (refaire le MARCHÉ), protéger les blessures notamment oculaires et otorragies, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection ; - réaliser les gestes de secours nécessaires à l'évolution de l'(des) état(s) ; - surveiller de façon continue l'état de la (des) victime(s) ; - contrôler la mise en place du matériel (oxygénothérapie, pansement à valves ...) ; - reporter les informations sur la fiche du carnet de primo-intervenant ; - réaliser les soins préparatoires à l'évacuation (<i>Tactical Evacuation Care-TEC</i>). 	<p><u>Après un parcours de formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - tests écrits ; - études de cas ; - restitutions technico-tactiques ; - mises en situation réelles ou reconstituées. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat réévalue l'état de la (des) victime(s) en respectant la méthode RYAN : Réévaluation (Faire un nouveau « MARCHÉ»), protège les blessures et notamment les yeux (Rinçage oculaire, méchage), Analgésie (Prise en compte de la douleur) et Nettoyage et prévenir l'infection (emballage des plaies après désinfection) ; - la surveillance est complète et permanente ; - le candidat réalise parfaitement les prises de constantes: <ul style="list-style-type: none"> ▪ la perte de connaissance (oui ou non, durée) ; ▪ la symétrie et la dilatation des pupilles ; ▪ l'orientation dans le temps et dans l'espace ; ▪ la fréquence et l'amplitude respiratoires ; ▪ la saturation pulsée en oxygène ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-6 Surveiller l'état de la (des) victime(s) et mettre en condition pour l'évacuation (suite)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ la prise de pouls simple radiale, la fréquence cardiaque, sa force et sa régularité ; ▪ la tension artérielle ; ▪ le temps de recoloration cutanée ; ▪ l'aspect de la peau (cyanose, marbrure, pâleur, chaleur ou froid). <p>- le candidat contrôle la mise en place du matériel (fixation, serrage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ réexaminer un éventuel garrot ; ▪ oxygénothérapie ; ▪ pansement à valves ...